

Journal Municipal • Volume 21, n° 05 • Octobre / Novembre 2015



MOT de la mairesse

Chères citoyennes et chers citoyens,

Je vous invite à prendre connaissance de ce nouveau Pacômien tout chaud, préparé pour vous afin de vous informer de la vie municipale.

Vous pourrez prendre connaissance dans la section « Procès verbaux en bref » (page 6 à 9) des décisions prises au cours des dernières séances. N'hésitez pas à consulter également notre site internet où sont déposés tous les procèsverbaux des séances du conseil. De plus, si vous avez des questions, des commentaires, des suggestions, n'hésitez pas à venir assister aux séances du conseil à chaque premier mardi du mois dès 20 h. Une période de questions étant planifiée, nous pourrons répondre à vos interrogations avec grand plaisir.

Pour l'administration municipale, le mois de novembre sera consacré à la préparation des prévisions budgétaires et du plan triennal d'immobilisations qui guideront le choix des projets à réaliser en 2016. Nous déployons tous les efforts requis pour clore positivement l'année en cours.

Je profite de l'occasion qui m'est offerte pour souligner le succès de la 14° soirée de gala de la Société du roman policier. La municipalité est fière d'y être associée et, en votre nom, je félicite tous les gagnants et remercie les organisateurs et partenaires. Cette année, pour la première fois, un prix international du roman policier a été attribué.

Comme chaque année, le 31 octobre est une journée bien spéciale pour nos enfants et petits-enfants. Profitons-en pour décorer nos demeures de citrouilles et de sorcières et ouvrons nos portes à ces petits. J'invite également les automobilistes à la vigilance sur nos routes pour assurer la sécurité de tous.

Je vous souhaite une belle fin d'automne tout en couleurs. Au plaisir. Votre mairesse





À LIRE ce mois-ci

Moi de la mairesse	р. г
Mot de l'agente de développement	p. 2
Comité environnement	p. 3
Activité du centre-femme la passerelle	
du kamouraska	p. 3
Société du Roman Policier Nouveaux prix pour 2016	p. 3
Le comité de relance de la station plein air	p. 4
Information Halloween	p. 4
Mot du cercle de fermières	p. 5
Communiqué Co-éco / Écocentres	p. 5
Comité actions contre la pauvreté	p. 5
Procès verbaux	p. 6
Urgence municipalité	p. 9
Communiqué MRC du kamouraska	p. 9
Communiqué Co-éco	p. 10
Blibliothèque	p. 10
Société du Roman Policier 14º Gala	p. 10
Société du Roman Policier Jacques Mayer	p. 11
Café Jasette	p. 12

VOTRE conseil municipal



Nathalie Lévesque Mairesse



Christian Dionne Siège 1



Julie Mercier Siège 2



Johanne Dubé Siège 3



Benoit Fraser Siège 4



Éric Lavoie Siège 5



Nathalie Desroches Siège 6

MOT de l'agente de développement

Nous sommes sans doute plusieurs à avoir dit : « Pas déjà l'hiver, on n'a pas vu passer l'été! » Eh oui, l'automne est déjà bien in-

stallé. C'est même le retour à l'heure normale en fin de semaine, alors que nous reculons l'heure dans la nuit de samedi à dimanche.

Les mois de septembre et octobre ont vu défiler bien des évènements. Septembre a notamment vu le fondateur de la Société du roman policier s'éteindre subitement. J'ai connu plus personnellement Jacques Mayer au milieu de l'année 2002, quand il m'a recrutée pour être membre du conseil d'administration de la Société du roman policier alors que je travaillais comme libraire à la Librairie L'Option. Je n'ai jamais eu la chance de le remercier pour cette marque de confiance. J'aurais pu le faire. Une chance s'est présentée à moi quelques jours avant son décès, alors qu'il est venu faire un crochet à mon bureau tout simplement pour me saluer... Son premier livre, un polar, a été lancé en son absence l'après-midi du 3 octobre. Je me faisais une joie de lui demander de me le dédicacer... Malgré tout, la vie continue, je lirai son livre qui s'intitule "Le retraité qui voulait écrire un polar." Il est déjà possible de l'emprunter à la bibliothèque municipale où les abonnés pourront découvrir l'imagination qui l'habitait.

Les différentes municipalités qui ont été partenaires lors de la venue des Eurochestries en août dernier se sont rencontrées afin de faire un bilan de leur expérience et du passage de l'évènement dans leur localité. Le constat est positif partout et tout le monde a de nouveau levé la main afin d'être présent l'an prochain. Si tout va comme prévu, les concerts devraient revenir en 2016.

Le lundi 9 novembre, le café-jasette recevra M. Gilles Morin de Témiscouatasur-le-Lac. M. Morin est conférencier, auteur, athlète et paraplégique depuis l'âge de 18 ans, à la suite d'un accident de moto. Il viendra nous parler de son parcours depuis cette tragédie. Et comme il le dit si bien : « À quoi servent les réussites si on les garde uniquement pour soi... Je me le demande bien! ».

Finalement, le 14 décembre, le café-jasette se tiendra à nouveau sur le thème du « Noël partage ». Pour plus de détails concernant les cafés-jasette ou toute autre activité, surveillez ma page Facebook Développement Saint-Pacôme.

Je vous souhaite un bon automne!





Nous tenons à souhaiter à Benoit Fraser, conseiller au siège numéro 4 une bonne convalescence. Nos bonnes pensées l'accompagnent en lui souhaitant un prompt rétablissement.

Directrice générale par intérim : M^{me} Manon Lévesque, poste 201 Agente de développement : M^{me} Yvonne Tremblay, poste 206 Directeur des travaux publics M. Jean-Pierre Lévesque, poste 204

HEURES D'OUVERTURE BUREAU MUNICIPAL

Lundi au jeudi: 9 h à 12 h • 13 h à 17 h

Vendredi : 9 h à 12 h Tél. : **418 852-2356**

Téléc. : **418 852-2376**

Courriel: stpacome@bellnet.ca

BIBLIOTHÈQUE: 418 315-0579

PROCHAINES SÉANCES
ORDINAIRES DU CONSEIL
Mardi 3 novembre 2015
Mardi 1er décembre 2015
À 20 H
PROCHAINE DATE DE TOMBÉE

Mercredi 11 décembre 2015

PROCHAINE DATE DE PARUTION Semaine du 20 décembre 2015



COMITÉ environnement

UNE SOCIÉTÉ SANS DÉCHETS, C'EST POSSIBLE?

Du 17 au 23 octobre, c'est la semaine de réduction des déchets, au Québec.

Le Québec produit malheureusement beaucoup trop de déchets et commence à peine à considérer ceux-ci comme des ressources, comme c'est le cas ici au Bas-Saint-Laurent et à Saint-Pacôme. Pourtant, le principe de gestion des déchets est relativement facile à comprendre et il est possible d'intégrer celui-ci dans nos habitudes. On appelle celui-ci les 4RV:

RÉDUIRE • RÉUTILISER • RECYCLER • VALORISER

Le gouvernement nous incite beaucoup à recycler nos déchets. Mais savez-vous qu'il est encore beaucoup plus efficace, lorsque cela est possible, de plutôt réduire ou de réutiliser ce qui serait devenu un déchet ?

En réduisant notre consommation, ce qui s'applique autant à l'emballage inutile qu'à l'achat d'objets usagés ainsi qu'à une meilleure efficacité énergétique, on réduit non seulement la quantité de déchets que l'on produit, mais également celle qui a été produite lors de la fabrication de l'objet ou de son emballage.

En *réutilisant* nos contenants de plastique ou tout autre objet, on diminue la demande de fabrication de ceux-ci, ce qui produit à peu près le même effet que la réduction.

Il est donc beaucoup plus écologique de réutiliser notre pot de yogourt plutôt que d'acheter des contenants de plastique ou de donner à une friperie nos vêtements pour une nouvelle utilisation que de les jeter.

Enfin, pour ce qui est des déchets organiques, nous avons la chance de pouvoir localement les *valoriser* en gaz naturel et engrais. La biométhanisation demande de nouvelles habitudes et une autre façon de voir nos déchets. Mais celle-ci est tellement plus optimale que l'utilisation du mazout ou autres carburants fossiles. En effet, l'extraction des carburants fossiles se fait par processus très énergivores qui génèrent un niveau très élevé de déchets, souvent toxiques.

Kim Cornelissen, Comité environnement Saint-Pacôme

ACTIVITÉS AU CENTRE-FEMMES La Passerelle du Kamouraska

• « Rions en cœur! » Venez rire avec Judith en participant à une séance de fou rire qui aura lieu au Centre-Femmes La Passerelle, 710 rue Taché à St-Pascal, jeudi le 5 novembre à 13h30.

Inscrivez-vous au 418-492-1449.

Bienvenue à toutes!

• « Démystifiez vos bacs » Vous avez des questions sur ce qu'on peut mettre dans le bac bleu ? le bac brun ? le bac noir ? Venez comprendre et discuter de tout ça pour Une p'tite jasette, mardi le 10 novembre à 13h30, au Centre-Femmes La Passerelle, 710 rue Taché à St-Pascal.

Inscrivez-vous au 418-492-1449.

- Une activité de confection de bracelets aura lieu au Centre-Femmes La Passerelle à Saint-Pascal le 12 novembre 2015 à 13h30. Inscrivez-vous au 418-492-1449. L'activité est gratuite! Bienvenue à toutes!
- « La personne accidentée cérébro-vasculaire » sera le sujet de la chronique Toast et Café qui sera présenté jeudi le 19 novembre à 9h00, dans les locaux du Centre-Femmes La Passerelle, 710 rue Taché à St-Pascal. La conférence sera présentée par une personne de l'organisme ACVA-TCC (Association des personnes Accidentées Cérébro-Vasculaires). Inscrivez-vous au 418-492-1449.
- Une conférence sur « La résilience » par Blandine Soulmana, auteure-conférencière est organisée par le Centre-Femmes La Passerelle du Kamouraska, jeudi le 26 novembre à 19h00. C'est à ne pas manquer! Elle nous raconte comment sa résilience lui a permis de rebondir suite à des événements difficiles et comment elle s'en est sortie. La conférence aura lieu à la salle Desjardins du centre Robert-Côté de St-Pascal, au 470 rue Notre-Dame à St-Pascal. C'est gratuit!
 Inscrivez-vous au 418-492-1449.

Bienvenue à toutes et tous!



COMMUNIQUÉ

NOUVEAU PRIX LITTÉRAIRE

SAINT-PACÔME : PRIX DU POLAR JEUNESSE 2016

Saint-Pacôme, vendredi 16 octobre 2015 - C'est maintenant officiel: la Société du roman policier de Saint-Pacôme décernera un Prix Polar Jeunesse lors de son 15° gala, en 2016.

Avec la collaboration de l'auteure de livre jeunesse M^{me} Dominique Giroux et de M. Norbert

Spehner, nous allons suggérer des modalités précises (type d'œuvre, tranche d'âge, jury, etc.) dans les semaines à venir.

Nous vous tiendrons au courant de l'évolution des choses. Avis aux auteurs et éditeurs concernés: nous vous suggérons de nous signaler la parution de tout livre de ce genre publié entre le 1^{er} juillet 2015 et le 30 juin 2016. Les règlements et modalités de participation seront publiés sur le site internet de la Société d'ici quelques semaines.



COMITÉ DE RELANCE de la station plein air

NOUS SOMMES TOUJOURS EN ATTENTE!

Bien des rumeurs et des déclarations non fondées ont circulé dans les médias ces dernières semaines quant à la réouverture de la Station plein air pour la saison

prochaine. La conférence de presse du 28 octobre dernier est venue faire la lumière sur la situation.

Tout d'abord, rappelons que le projet de relance dépassera les 700 000\$ et que nous avons sollicité les deux paliers de gouvernement afin de financer par des contributions non remboursables la moitié de ce montant. Nous avons présenté au gouvernement fédéral un projet de rénovation et de mise aux normes du chalet. L'étude de notre dossier est en suspens actuellement, étant donné le déclenchement des élections. Le projet le plus stratégique pour la réouverture de la Station a été déposé au programme des installations sportives du ministère de l'Éducation du Québec. L'étude de notre dossier est toujours en cours et nous sommes en attente d'une réponse imminente.

Cette réponse imminente nous arriverait selon nos informations à la fin du mois de novembre ou au début de décembre. C'est à ce moment que le gouvernement du Québec annoncera les projets retenus pour l'ensemble de la province. À cette date, il est clair qu'on ne peut espérer être en opération pour la prochaine saison, le délai pour les travaux serait définitivement trop court.

Nous sommes confiants, cependant, d'avoir une réponse positive pour notre projet. Nous avons tous les appuis politiques qu'il faut et la relance de la Station est jugée prioritaire de la part de tous nos élus. De plus le milieu a démontré clairement sa solidarité envers la Station par une participation massive à nos activités et son engagement financier dans notre campagne de collecte de fonds. Cependant, nous ne pouvons dépenser aucun sou avant d'obtenir l'autorisation officielle, sinon nous verrions notre subvention refusée. C'est un risque que nous ne pouvons pas prendre, cette subvention étant absolument essenti-

Depuis le dépôt de notre dossier dans les différents ministères, nous sommes entrés dans la période la plus pénible pour le comité de relance et le conseil d'administration, celle d'attendre et de patienter. Nous n'avons plus le contrôle ni sur les délais ni sur le résultat de l'analyse.

Dès que nous aurons du nouveau, nous nous empresserons de vous le communiquer. Le conseil d'administration et le comité de relance sont tout aussi impatients que vous de voir la mise en œuvre des travaux de redémarrage de la Station plein air.



Sylvain Thiboutot Président du comité de relance





- Accessible à toute la population du Kamouraska
- ✓ Service offert en tout temps et sur demande
- ✓ Coût résidentiel: 15,00\$ par étage
- √ Également disponible aux entreprises Simplifiez-vous la vie!

Informez-vous

1514, 1^{re} rue Poiré La Pocatière (Québec) **GOR 1Z0** 418-856-5636 www.kamaide.com www.gensdecoeur.com

POUR VOTRE information. **HALLOWEEN**



Un camion de la municipalité patrouillera les rues de Saint-Pacôme entre 14 h et 16 h le samedi 31 octobre jour de l'Halloween, et ce afin d'assurer une sécurité accrue des enfants qui passeront ramasser des bonbons. Merci de partager l'information.



MOT du cercle de fermières

Des liens d'appartenance tissés serrés, ensembles nous réaliseront de grands projets

sur ce thème. Tous les comités, Arts textiles, Communication, Dossiers, Recrutement, sont en action, pour réaliser ce grand objectif.

Voici nos activités pour les mois de novembre et décembre :

- 2 NOVEMBRE : courtepointe et divers en couture
- 9 ET 16 NOVEMBRE: crochet: poncho et chapeau pour enfant
- 30 NOVEMBRE : décoration de Noël et sac tout usage, récupération
- 7 DÉCEMBRE : couture, pantalon capri et décorations de Noël
- 14 DÉCEMBRE : courtepointe et broderie d'Assise

Ces activités ont lieu tous les lundis à compter de 13h30 (ouvert à tous).

N'oubliez pas nos réunions mensuelles le mercredi 11 novembre à 13h30 au Centre municipal.

Pour décembre, notre réunion aura lieu en même temps que notre rencontre de Noël, le vendredi 4 décembre au Club de golf Saint-Pacôme à 17h. Toutes sont invitées.

Pour nous rejoindre:

Liette Grandmaison (Comité Communication) 418-852-2815.

Pour les ateliers:

Marie Parent **418-852-1697**, Jocelyne Pelletier (Arts textiles) **418-852-2119**.



COMMUNIQUÉ

FERMETURE DES ÉCOCENTRES DE LA MRC DE KAMOURASKA POUR LA SAISON HIVERNALE

La Pocatière, 13 octobre 2015 – Co-éco annonce que ce sera la fin de la saison 2015 des écocentres de la MRC de Kamouraska. En effet, l'écocentre de Saint-Alexandre fermera cette année le 6 novembre à 16 h, tandis que les écocentres de La Pocatière et de Saint-Pascal fermeront leurs portes le 7 novembre prochain à 16 h également.

Puisque les écocentres ferment leur porte pour la saison hivernale, les citoyens sont invités à profiter une dernière fois cette année de ces points de dépôts pour se départir de façon sécuritaire et respectueuse de l'environnement de leurs matériaux récupérables. Plusieurs de ces matériaux sont acceptés sans frais comme le métal, les appareils électroniques, les résidus domestiques dangereux, les résidus verts et le bois. Les matériaux secs et les encombrants non réutilisables sont quant à eux acceptés avec des frais. Les déchets et les souches sont néanmoins refusés dans les écocentres.

Pour connaître l'adresse, les heures d'ouverture et la liste détaillée des matières acceptées et refusées dans les écocentres, visitez le www.co-eco.org ou téléphonez au 418 856-2628, poste 0.



Source: Marie-Joëlle Côté

Agente de communication, Co-éco

418 856-2628 poste 0

info@co-eco.org

LE COMITÉ D'ACTIONS contre la pauvreté

remercie toutes les personnes qui ont participé à son brunch annuel, le dimanche 18 octobre dernier.

BRAVO et sincère appréciation à toutes celles et à tous ceux qui appuient ce bel événement de leur disponibilité et de leur générosité.

GUIGNOLÉE

Veuillez noter que la Guignolée aura lieu cette année, le samedi 5 décembre sous la supervision du Comité d'actions contre la pauvreté. Préparez vos denrées non périssables ou vos dons en argent, des bénévoles passeront à partir de 10 heures.

L'implication de bénévoles est importante et nécessaire. Pour nous faire part de votre disponibilité, veuillez contacter l'une des personnes suivantes :

CARMELLE DUMONT 418-852-2752
GEORGETTE LÉVESQUE 418-852-2348

PANIERS DE NOËL

Le comité d'actions contre la pauvreté déposera à compter du 15 novembre prochain, des boîtes dans les différents commerces et à la bibliothèque municipale, dans le but de recueillir des denrées non périssables pour la préparation des paniers de Noël. Nous vous remercions à l'avance de votre générosité habituelle.

Pour les personnes ayant besoin de recevoir un panier de Noël, veuillez nous contacter avant le 10 décembre prochain, au presbytère au 418-852-2095. Vous devez laisser vos coordonnées : nom, adresse, numéro de téléphone, nombre d'adultes et d'enfants et âge des enfants. Veuillez noter que nous devrons peut-être établir des critères de sélection pour la distribution, en fonction des denrées recueillies et des demandes reçues.

LES PROCÈS-VERBAUX en bref...

RÉUNION RÉGULIÈRE DU 1ER SEPTEMBRE

AQUEDUC DE PETITES CÔTES ET OFFRE DE SERVICE DE TETRA TECH

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Pacôme désire faire le prolongement de l'aqueduc et le raccordement à l'aqueduc du secteur des Petites Côtes situé sur le boulevard Bégin;

ATTENDU QU'une conduite de refoulement d'égout sera amenée éventuellement afin de desservir ce secteur en égout sanitaire;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Pacôme souhaite aller en appel d'offres pour des travaux à contrat, afin de permettre que ceux-ci soient admissibles à la nouvelle TECQ 2014-2018;

ATTENDU QUE les plans sont complétés et qu'il ne reste qu'à les finaliser pour préparer les documents requis pour un appel d'offres public;

ATTENDU QUE Tetra-Tech QI inc. a préparé une estimation des coûts pour les honoraires impliqués pour la préparation de l'appel d'offres;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Nathalie Desroches et résolu à l'unanimité des membres présents que la municipalité de Saint-Pacôme mandate Tetra-Tech QI inc. pour faire la préparation des documents d'appel d'offres public, se détaillant comme suit :

Devis administratifs: 1 760 \$

Devis techniques: 1 890 \$

- Préparation du bordereau de soumission et révision de l'estimation des coûts: 1 250 \$
- Émission des plans et devis pour appel d'offres : 750 \$
- Gestion de l'appel d'offres avec la municipalité et analyse des soumissions: 900 \$

Total des frais : 6 550 \$ (avant taxes)

MISE À JOUR DE L'ORGANIGRAMME ET NOMINATION DE MME NATHALIE DESROCHES SUR DIFFÉRENTS COMITÉS

ATTENDU QUE suite au décès de M. Jacques Lavoie au poste de conseiller au siège # 6, des postes se sont libérés dans différents comités de l'organigramme de la municipalité de Saint-Pacôme;

ATTENDU QUE suite à l'élection du 2 août dernier ainsi qu'à la proclamation d'élection de M^{me} Nathalie Desroches à titre de conseillère au siège # 6, ces postes peuvent maintenant être comblés;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M^{me} Julie Mercier et résolu à l'unanimité des membres présents de nommer M^{me} Nathalie Desroches comme représentante et/ou responsable aux postes suivants dans l'organigramme municipal :

- Coreprésentante au conseil d'administration de la salle Albert-Royer;
- Coresponsable au poste des aqueducs et égouts;
- Responsable en transport et voirie;
- Coreprésentante au comité de développement de Saint-Pacôme.

Il est à noter que l'organigramme en version du 1^{er} septembre 2015 fait partie des documents en annexe au présent procès-verbal.

MORATOIRE SUR LE PROGRAMME PACÔMIEN D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Pacôme offre un programme d'accès à la propriété incluant notamment des crédits de taxe foncière et la remise de Paco dollars comme incitatif à la construction résidentielle;

ATTENDU QUE ce programme existe depuis le 15 novembre 2004;

ATTENDU QUE la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme permet aux municipalités d'accorder des crédits uniquement dans le but de revitaliser des secteurs où la majorité des bâtiments ont été construits depuis au moins vingt (20) ans;

ATTENDU QUE la finalité d'un tel programme n'est pas de développer des secteurs non construits, mais plutôt de donner un nouveau souffle à un secteur existant;

ATTENDU QUE suite à un reportage d'un journaliste du quotidien La Presse qui fait part que le gouvernement du Québec rappelle les municipalités à l'ordre, que des municipalités du Québec ont été avisées de l'illégalité d'un tel programme et que le sous-ministre des Affaires municipales (MAMOT) a annoncé qu'il compte aviser l'ensemble des municipalités pour leur rappeler les limites de leurs pouvoirs d'octroi de crédits de taxes;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Éric Lavoie et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la municipalité de Saint-Pacôme suspend entièrement le programme d'accès à la propriété présentement en vigueur le temps d'élucider la situation avec le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT);

QUE la municipalité de Saint-Pacôme respectera ses engagements concernant le programme d'accès à la propriété pour les demandes présentées avant le 1^{er} septembre 2015.

RÉSOLUTION POUR SIGNER LES CONTRATS NOTARIÉS DE L'AQUEDUC DES PETITES CÔTES

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Pacôme a comme projet de prolonger et de raccorder au réseau d'aqueduc municipal le réseau privé de l'Aqueduc des Petites Côtes inc.;

ATTENDU QUE suite à la résolution adoptée le 4 août 2015, les descriptions techniques ont été préparées par la so-

ciété d'arpenteurs-géomètres Arpentage Côte-du-Sud S.E.N.C.R.L.;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M^{me} Julie Mercier et résolu à l'unanimité des membres présents que M^{me} Nathalie Lévesque, mairesse, et/ou le directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité et/ou la directrice générale adjointe, en remplacement de ce dernier, soient autorisés à négocier et à signer pour et au nom de la Municipalité toutes les ententes nécessaires avec les propriétaires concernés par la réalisation du projet de raccordement, soit notamment, mais sans limiter la généralité de ce qui précède : servitudes de passage temporaire et/ou permanente pour des montants et conditions que les représentants précités de la Municipalité jugeront convenables, en plus d'en informer les membres du conseil municipal;

QUE M^{me} Nathalie Lévesque, mairesse et le directeurgénéral de la municipalité de Saint-Pacôme ou la directrice générale adjointe, en remplacement de ce dernier, soient autorités à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Pacôme tous les documents légaux préparés par le notaire M^e Yves Lévesque, et ce, pour donner plein effet à la présente résolution incluant tous autres documents jugés utiles ou nécessaires dans les limites du présent mandat, et généralement faire le nécessaire.

RÉSOLUTION AUTORISANT L'APPROBATION DE TRAVAUX À LA CASERNE D'INCENDIE

ATTENDU QU'il incombe de « rafraîchir » le plancher de la caserne d'incendie située sur le territoire de la municipalité de Saint-Pacôme;

ATTENDU QUE le directeur de la Régie intermunicipale en protection incendie a demandé des soumissions et que les travaux consistent à refaire la surface du plancher et à la repeindre;

ATTENDU QUE des fonds communs avec la Municipalité de Saint-Gabriel sont réservés pour l'entretien de la caserne incendie ;

ATTENDU QUE le coût des travaux est estimé à dix mille huit cents dollars (10 800,00 \$) plus taxes et que le soumissionnaire garantit son travail pour vingt (20) ans;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Éric Lavoie et résolu à l'unanimité des membres présents que la municipalité de Saint-Pacôme autorise les présents travaux, soit de refaire et de repeindre le plancher de la caserne incendie située sur son territoire au montant de dix milles huit cents dollars (10 800,00 \$) \$ taxes en sus;

RÉSOLUTION ENTÉRINANT LES FRAIS ENGAGÉS POUR LA FIRME D'AVOCAT LAVERY, DE BILLY POUR LA RELECTURE DE L'APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER

ATTENDU QUE la complexité du devis d'appel d'offres public pour l'entretien des chemins d'hiver pour un contrat de cette envergure et qui comporte de multiples clauses pouvant potentiellement porter à litige tels que : le calcul du prix total et l'adjudication du contrat, la liste de machinerie obligatoire, les retenues sur les paiements et les compensations, la résiliation du contrat, le paiement final, les modalités d'exécution des travaux telles que définies dans le devis général d'entretien d'hiver, etc.;

ATTENDU QUE les risques inhérents associés à un contrat pouvant potentiellement être occasionnées notamment en cas de litige sur le plus bas soumissionnaire conforme ainsi que sur l'application de certaines clauses administratives du devis d'appel d'offres plus délicates et litigieuses (ex. les retenues sur les paiements en cas d'insatisfaction du travail de l'entrepreneur) qui demande une très grande rigueur et précision dans la formulation des clauses du devis d'appel d'offres pour une application sans risque de contestations ou de décisions favorables du juge à l'égard de l'entrepreneur;

ATTENDU QUE le devis d'appel d'offres a été transmis à la firme d'avocats Lavery, de Billy pour relecture, annotations et discussions avec le directeur général;

ATTENDU QUE des frais ont déjà été engagés pour la relecture de ce document par un avocat spécialisé en appel d'offres à raison de neuf cent cinquante-deux dollars et soixante-quinze cents (952.75 \$) plus taxes pour 5.15 heures d'ouvrage et que le directeur général a dû apporter plusieurs corrections suite aux commentaires et annotations de l'avocat;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Nathalie Desroches et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Pacôme entérine les dépenses engagées par le directeur général auprès de la firme d'avocats Lavery, de Billy concernant la relecture du devis d'appel d'offres pour l'entretien des chemins d'hiver.

DÉPÔT DE LA DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES (SM-70) ET DU FORMULAIRE ASSERMENTATION DE LA PERSONNE ÉLUE (SM-67) DE M^{ME}NATHALIE DESROCHES

Le directeur général et secrétaire-trésorier procède au dépôt du formulaire Déclaration des intérêts pécuniaires (SM-70) et du formulaire Assermentation de la personne élue (SM-67) de Mme Nathalie Desroches qui occupe le poste de conseillère au siège # 6.

DEMANDE AU PACTE RURAL – PROJET FIL ROUGE

ATTENDU QUE le projet Fil Rouge a été très bien accueilli autant par la population locale que les touristes;

ATTENDU QUE nous avons été approchés pour partager notre projet avec d'autres organismes et municipalités;

ATTENDU QUE nous désirons avec la Municipalité de Rivière-Ouelle poursuivre le développement du projet en l'offrant à d'autres municipalités et organismes;

ATTENDU QUE nous avons besoin d'une personne ressource pour développer la mise en marché de Fil Rouge;

ATTENDU QUE nous allons rechercher d'autres partenaires financiers pour la réalisation de la mise en marché du projet Fil Rouge;

ATTENDU QUE le programme de subvention du Pacte rural est maintenant ouvert et que la demande doit être déposée au plus tard le 15 septembre 2015;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Benoit Fraser et résolu à la majorité des membres présents, M^{me} Nathalie Desroches votant contre :

QUE la municipalité de Saint-Pacôme s'engage pour l'année 2016 à un montant de cinq milles dollars (5 000,00 \$), pour la réalisation de la mise en marché du projet Fil Rouge, conditionnel à la participation financière de la municipalité de Rivière-Ouelle et l'obtention de la subvention du Pacte rural.

QUE le conseil municipal autorise Mesdames Nancy Fortin et Yvonne Tremblay agentes de développement de nos municipalités respectives, à déposer la demande de subvention de vingt-cinq milles dollars (25 000,00 \$) dans le cadre du programme de subvention du Pacte rural et à signer tous les documents s'y rattachant.

*PROCÈS-VERBAUX RÉUNION EXTRAODINAIRE DU 21 SEPTEMBRE

MANDATER LA MRC DE KAMOURASKA AFIN D'APPORTER DES MODIFICATIONS À NOTRE PLAN D'URBANISME

ATTENDU QUE la présente résolution fait suite à l'entrée en vigueur du règlement no 187 visant la modification du règlement no 39 relatif au schéma d'aménagement de la MRC de Kamouraska;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme devra modifier son plan d'urbanisme selon les dispositions des articles 109 à 110.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU);

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Christian Dionne et résolu à l'unanimité des membres présents de mandater la MRC de Kamouraska pour entreprendre les procédures afin d'apporter des modifications au plan et à la règlementation d'urbanisme de la Municipalité.

AUTORISATION POUR REGROUPER DES EMPRUNTS DE LA MUNICIPALITÉ

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme travaille présentement à un plan de restructuration en misant sur des mesures telles que :

- L'adoption d'un plan quinquennal d'immobilisations financé en grande partie par des subventions;
- L'augmentation des taxes foncières;
- Une budgétisation plus réaliste;
- Des meilleures pratiques de gestion;
- La mise en place de procédures comptables plus rigoureuses;
- Un meilleur suivi budgétaire et contrôle des dépenses plus serré;

ATTENDU QUE la Municipalité a un fort taux d'endettement comparativement aux autres municipalités et que la capacité de taxer les citoyens est limitée;

ATTENDU QUE des analyses comparatives démontrent que la municipalité aurait des avantages économiques à regrouper des prêts et à étaler leur échéance;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Christian Dionne et résolu à l'unanimité des membres présents de

mandater la direction générale et la mairesse à prendre les mesures nécessaires auprès des représentants des Affaires municipales afin de permettre la réalisation d'un plan optimal de refinancement des dettes actuelles et à venir.

FIN D'EMPLOI DE M. PHILIPPE CÔTÉ AU POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

ATTENDU le refus du Directeur général de prolonger à six (6) mois sa période de probation afin de permettre au conseil de mieux évaluer son travail;

ATTENDU différentes problématiques qui ont été adressées au Directeur général depuis son embauche et qui ne se sont ni résorbées, ni améliorées;

ATTENDU les motifs plus amplement discutés lors de la séance plénière du 18 août 2015 au cours de laquelle les conseillers présents (la conseillère M^{me} Nathalie Desroches n'ayant pas été convoquée) ont décidé, à l'unanimité, de mettre fin au contrat du Directeur général;

ATTENDU la lettre remise au Directeur général par la mairesse Nathalie Lévesque et la conseillère Julie Mercier, le 4 septembre 2015, informant le Directeur général de la décision du conseil de mettre fin à son contrat;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Christian Dionne et résolu à la majorité des membres présents, après que le vote ait été demandé, de confirmer la décision prise unanimement à six (5) conseillers sur sept (6) lors de la séance plénière du 18 août 2015 (la conseillère Nathalie Desroches n'ayant pas été convoquée) de mettre fin à l'emploi du Directeur général en date du 4 septembre 2015, selon les modalités discutées lors de la séance, et de transmettre copie de la présente résolution à M. Philippe Côté par courrier recommandé, dès le lendemain de la séance du conseil.

La conseillère Nathalie Desroches vote contre et demande d'inscrire sa dissidence au procès-verbal, car, compte tenu de son élection récente, elle n'est pas en mesure de porter un jugement sur la compétence de M. Philippe Côté et elle ne peut conclure que la situation était irrémédiable.

PROCÈS VERBAUX DU 29 SEPTEMBRE 2015 SÉANCE EXTRAORDINAIRE

AVIS DE MOTION PORTANT SUR L'ADOPTION DU RÈGLE-MENT Nº 293 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE TROIS CENT TRENTE-SEPT MILLE QUATRE CENT SOIXANTE-DIX DOLLARS (337 470\$) POUR RÉALISER DES TRAVAUX DE PRO-LONGEMENT DE LA CONDUITE D'EAU POTABLE SUR LE BOULE-VARD BÉGIN ET AFIN DE FINANCER LES SUBVENTIONS DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE TRAVAUX TECQ 2014-2018

Avis de motion est par la présente donné par Christian Dionne qu'à une prochaine réunion, le règlement numéro 293 décrétant une dépense et un emprunt de trois cent trente-sept mille quatre cent soixante-dix dollars (337 470\$) pour réaliser des travaux de prolongement de la conduite d'eau potable sur le boulevard Bégin afin de financer les subventions dans le cadre du programme de travaux TECQ 2014-2018 sera adopté.

ACCEPTATION DE LA SOUMISSION POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018

ATTENDU QU'un appel d'offres a été lancé pour l'entretien des chemins de la municipalité en période hivernale;

ATTENDU QUE les soumissions suivantes ont été reçues :

	COFFRAGE PROVINCIAL INC. ET/ OU GROUPE MARIO BERNIER INC.		TRANSPORT PIERRE DIONNE INC.	
Durée Total	Total	\$/km moyen	Total	\$/km moyen
3 ans	268 142.28 \$	3 468.00 \$	313 333.71 \$	4 052.48 \$

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Nathalie Desroches et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE l'offre de Coffrage Provincial inc, et/ou Groupe Mario Bernier inc. soit acceptée au montant de 268 142,28 \$ excluant les taxes, pour une durée de trois (3) ans (2015-2016, 2016-2017, 2017-2018);

QUE M^{me} Nathalie Lévesque, mairesse et M^{me} Manon Lévesque, directrice générale par intérim soient autorisées à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Pacôme, le contrat de déneigement avec Coffrage Provincial et/ou Groupe Mario Bernier inc.

ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE FINAN-CIER 2014 PRÉSENTÉS LE 5 MAI 2015

Il est proposé par Johanne Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents que le rapport financier 2014 de la Municipalité de Saint-Pacôme présenté à la réunion régulière du 5 mai 2015 soit adopté tel que présenté par la firme comptable Mallette.

URGENCE Municipalité

En cas d'urgence concernant les travaux publics ou les réseaux d'aqueduc et d'égouts, composez le

418 714-4725 ou le 418 714-1426

Quelqu'un vous répondra.

Pour toutes urgences touchées par les services de santé, d'incendies ou de police, le 9-1-1

demeure toujours l'option!

PRENEZ NOTE:

Notre vente de pâtisseries approche à grands pas.

Vous avez jusqu'au 31 OCTOBRE

pour faire vous réservations auprès de madame
Noëlla Thiboutot au numéro de tél. suivant :

418-852-2256.

Les livraisons des commandes se feront le :

DIMANCHE 8 NOVEMBRE.

L'ouverture du local aura lieu à 11 h.

Ceci pour permettre aux responsables de bien compléter chaque commande. Merci de votre coopération. Le CAL du Cercle de Fermières Saint-Pacôme



COMMUNIQUÉ

LE KAMOURASKA FÊTE SES BÉNÉVOLES



(crédit photo; Christian Thériault)

Rénald Bernier maire de Saint-Pascal, Johanne Dubé conseillère municipale et membre du comité de relance, Louise Chamberland présidente du conseil d'administration de la Station plein air, Yvonne Tremblay agente de développement, Réjean Pelletier président du comité de développement, Marie Parent administratrice au comité de développement et Yvon Soucy préfet élu de Kamouraska.

Saint-Pascal, le 9 octobre 2015. – S'inscrivant dans le cadre de la Semaine de la Ruralité au Bas-Saint-Laurent, une soirée reconnaissance des bénévoles du Kamouraska avait lieu au Centre Robert-Côté de Saint-Pascal, le jeudi 8 octobre dernier. Cette soirée a mis à l'avant plan les organismes bénévoles de chacune des municipalités qui contribue à rendre leurs milieux vivants et attractifs par le loisir. C'est plus d'une centaine de bénévoles impliqués qui étaient rassemblés pour cet événement sous le thème «Le loisir, gage d'un milieu de vie effervescent ».

Que ce soit par un festival de musique, un symposium artistique, par le comité de loisir ou des activités sportives et de plein air, ces initiatives animent la communauté kamouraskoise. « Le conseil de la MRC est fier de souligner et de valoriser l'ensemble des acteurs qui œuvrent au mieux-être de nos collectivités», de mentionner le préfet élu de la MRC de Kamouraska, monsieur Yvon Soucy.

Afin de mener à bien ce rendez-vous annuel, un comité formé des partenaires suivants s'est créé : Mesdames Thérèse Brodeur et Marijo Couturier-Dubé (MRC), Émilie Poulin et Jade Lamarre (Ville Saint-Pascal) et Nadia Dolbec (CISSS Bas-St-Laurent, secteur Kamouraska). Cette activité a été rendue possible grâce à la contribution financière de la MRC de Kamouraska, de la SADC du Kamouraska et du député de la Côte-du-Sud, M. Norbert Morin.

Merci à Créanimation, pour l'animation et au restaurant Le Bec Fin pour le repas.

Pour Saint-Pacôme, c'est la mise en place au printemps 2014 du comité de relance de la Station plein air qui a été souligné, alors que la saison de ski venait de terminer. Des skieurs, des bénévoles et des organismes du milieu se sont mobilisés pour relancer la Station pour la saison de glisse 2015-2016. Afin d'aller chercher la contribution financière du milieu, plusieurs activités de financement populaire et corporatif ont été mises sur pied. Chacune fut un succès autant sur le plan financier que participative.



COMMUNIQUÉ LE CAMPAGNE TÉLÉ UNE COLLECTE QUI CARBURE!



La Pocatière, le 16 octobre 2015 -

Collectivités écologiques Bas-Saint-Laurent (Co-éco) est fier de vous présenter la première d'une série de quatre publicités qui seront diffusées à TVA et Radio-Canada, dans le cadre de la campagne de sensibilisation *Une collecte qui carbure!* Citoyennes et citoyens de la MRC de Rivière-du-Loup, des Basques et du Kamouraska, surveillez le passage de ces publicités sur vos écrans!

« Avec les publicités télévisées, la campagne de sensibilisation prend un nouvel envol. Vous apprendrez dans ces publicités pourquoi participer, les matières acceptées, les astuces futées et le fonctionnement de l'usine de biométhanisation. » Souligne Monsieur lan Chartrand, directeur général de Co-éco.

Rappelons que cette campagne de communication, lancée en décembre dernier, vise à sensibiliser le grand public, ainsi que les industries, commerces et institutions à la collecte des bacs bruns. Les matières organiques collectées sont valorisées localement en biocarburant et en fertilisant agricole par un procédé novateur appelé biométhanisation. Il s'agit d'un projet collectif qui concerne plus de 100 000 personnes à travers 72 municipalités. Pour en savoir plus, consultez le site Internet :

www.collectequicarbure.com

ou contactez la ligne-info de Co-éco au 1 888 856-5552.

Cette campagne de communication de grande envergure bat son plein grâce à la contribution de six partenaires: Recyc-Québec, la SÉMER, les MRC de Kamouraska, Rivière-du-Loup et des Basques, ainsi que la Ville de Rivière-du-Loup.

Source : Marie-Joëlle Côté, Agente de communication, Co-éco, 418 856-2628 poste 0, info@co-eco.org

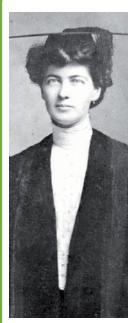
VOTRE BAC BRUN CARBURE MÊME EN HIVER

C'est l'arrivée de la saison froide! C'est le moment de l'année pour concocter de petits plats réconfortants, un breuvage chaud à la main en regardant les flocons tomber. C'est aussi le moment de recevoir et de préparer de véritables festins pour toute la parenté. Mais que faire avec vos résidus de préparation en cuisine? Comment disposer des restes des assiettes de vos convives après le repas?

Le bac brun est là pour vous aider! Les résidus alimentaires de toutes sortes ont leur place dans le bac brun cet hiver, allant des épluchures de patates aux mets périmés, en passant par le thé et le marc de café. Utiliser son bac brun l'hiver, c'est facile! Surveillez votre calendrier de collecte, car le camion collectera votre bac une fois par mois cet hiver (de décembre à mars inclusivement).

Quelques trucs tout simples peuvent vous faciliter la vie. Afin d'éviter que les matières gelées restent collées dans le bac :

- Évitez les matières liquides qui coulent et gèlent au fond de votre bac brun;
- Pour absorber l'humidité, quelques épaisseurs de papierjournal au fond du bac peuvent être utiles;
- Un morceau de carton au fond du bac peut aider à ce que votre bac se vide bien à chaque collecte;
- Faites vider votre bac à chaque collecte, car il se peut que tout son contenu ne tombe pas en un seul coup dans les grands froids;
- Doublez votre bac brun d'un grand sac en papier (vous en trouverez dans la plupart des magasins à grande surface, certaines quincailleries, pharmacies et épiceries);
- N'oubliez pas que les cendres sont interdites, elles ne sont pas compatibles avec le procédé de biométhanisation à l'usine.



BIBLIOTHÈQUE Mathilde-Massé

DES NOUVELLES DE LA BIBLIOTHÈQUE

Dès le dimanche 1^{er} novembre, plus d'une trentaine de nouveaux polars seront mis à la disposition des abonnées grâce à la générosité de M. Norbert Spehner et de M^{me} Frances Caissies qui nous ont fait don de ces livres.

De plus, le bulletin « La lueur » publié par l'organisme la lueur de l'espoir du Bas-Saint-Laurent sera également disponible au prêt. Merci à M^{me} Noëlla Milliard de Saint-Pacôme pour ce don d'une vingtaine de revues.

Le réseau bliblio vient aussi d'effectuer la dernière rotation pour l'année. Plus de 200 nouveautés vous attendent sur les rayons.

Finalement, veuillez noter que du 1^{er} novembre au 16 décembre, des tirages seront effectués chaque semaine, parmi les abonnés qui emprunteront des livres ou qui prendront leur carte de membre de la bibliothèque.

Les gens auront la chance de remporter un roman policier, toujours une gracieuseté de M. Spehner et de M^{me} Caissie. Sur ce, bonne lecture!

HEURES D'OUVERTURE



les dimanche de 10 H À 12 H les mardis de 18 H 30 À 20 H 30 les mercredis de 14 H À 16 H

Téléphone: 418 315-0579



14^E GALA du roman policier

LUC CHARTRAND, GRAND GAGNANT DU PRIX SAINT-PACÔME

Saint-Pacôme, le 3 octobre 2015 – Au terme de la 14° remise du Prix Saint-Pacôme ce samedi soir, M. Luc Chartrand ressort grand gagnant en remportant le premier prix pour son roman L'affaire Myo-

sotis publié aux éditions Québec-Amérique. Rappelons que, cette année, c'est une bourse majorée à 3 500\$ qui a été remise au récipiendaire. Celle-ci est offerte conjointement par la Municipalité de Saint-Pacôme, la MRC du Kamouraska, la SODEC et la LIQ.

« Dans un décor de politique internationale, plus précisément à l'intérieur d'une problématique israélo-palestinocanadienne, Chartrand développe un polar d'enquête captivant, remarquable par la richesse et la précision de ses informations, et admirable pour son sens des nuances », de mentionner M. Michel Dufour, président du jury et professeur de philosophie à la retraite du Cégep Maisonneuve. Madame Frances Caissie, lectrice passionnée et figure connue du milieu culturel québécois, et M. Charles Milliard, vice-président exécutif chez Uniprix, faisaient également partie du jury. Rappelons que les deux autres finalistes sont Hervé Gagnon pour Jeremiah publié chez Libre Expression et Anna-Raymonde Gazaille pour son polar Déni publié chez Leméac.

Deux autres prix également ont été remis soit le prix du Club du polar de la bibliothèque Mathilde-Massé et le Prix Saint-Pacôme du premier polar. C'est le roman L'affaire Mélodie Cormier, publié chez Guy Saint-Jean et écrit par l'auteur Guillaume Morrissette, qui remporte la palme dans les deux catégories. Une bourse de 500\$ est remise pour chacun de ces prix.

En ce qui concerne les Prix de la rivière Ouelle de la nouvelle policière, catégorie senior, le premier prix a été remis à Madame Sonia Galopin de Québec pour sa nouvelle "Le dernier chapitre". Le deuxième prix est allé à M. Thierry de Nardin pour son texte "Le meilleur des hommes "et le troisième prix, à M. Pierre-Antoine Bernard de La Pocatière pour sa nouvelle "Wilhelm l'aurait su". Mentionnons que, l'an dernier, M. Bernard remportait le premier prix de la nouvelle dans la catégorie junior.

De plus, l'année 2015 aura vu un nouveau prix faire son apparition soit le Prix international du roman policier de Saint-Pacôme, grâce au partenariat avec les Librairies indépendantes du Québec. Ce prix de reconnaissance a été remis à lan Manook pour son roman Les Temps sauvages paru chez Albin Michel. Rappelons que, pour ce prix, le jury est composé des libraires membres de la coopérative.

Finalement, mentionnons la présence, lors du gala, de M. Marcel Leboeuf, comédien, à titre de président d'honneur de cette 14° édition du Gala du roman policier. L'évènement aura aussi permis de rendre un bref hommage en début de soirée au président fondateur, M. Jacques Mayer, décédé subitement le 14 septembre dernier.



COMMUNIQUÉ

LA SOCIÉTÉ DU ROMAN POLICIER DE SAINT-PACÔME DOIT DIRE AU REVOIR À SON FON-DATEUR

Saint-Pacôme, le 17 septembre 2015 - C'est à l'aube de la 14º édi-

tion de Gala du Prix Saint-Pacôme que son président fondateur Jacques Mayer s'est éteint subitement. Homme visionnaire et avant-gardiste, qui en 2001, avait mis sur pied, avec un groupe de collaborateurs, la Société du roman policier.



À quelques semaines du lancement de son premier roman, un polar, M. Mayer s'y préparait activement. L'évènement s'est tenu en présence de son épouse l'après-midi du 3 octobre. C'était un projet qu'il chérissait depuis longtemps..

Pour la présidente actuelle M^{me} Louise Chamberland, le départ de Jacques Mayer tourne une page de l'histoire de la Société du roman policier et c'est avec beaucoup de tristesse qu'elle déplore cette perte pour Saint-Pacôme et la littérature policière québécoise.

Depuis la mise en place du Prix Saint-Pacôme, le genre littéraire policier a pris de l'ampleur au Québec et partout dans le monde. Grâce à lui, Saint-Pacôme peut s'enorgueillir de porter le nom de Capitale du roman.

Né au Caire en Égypte en 1941 et diplômé de la Sorbonne M. Mayer adorait lire et écrire. Il a travaillé de nombreuses années, et dans différents pays, pour la compagnie International Paints. Au moment de prendre sa retraite, M. Mayer avait choisi de s'établir à Saint-Pacôme avec son épouse.

Les membres de la famille, les parents et amis se sont réunis pour un rituel religieux le 18 septembre dernier. M. Mayer laisse dans le deuil son épouse bien-aimée Suzanne Hudon, ses filles Marie-Hélène, Muriel, Vanessa et Catherine ainsi que ses petits-enfants Matthew, Harry et Simon.

Le conseil d'administration de la Société du roman policier tient à offrir ses plus sincères condoléances aux familles Mayer et Hudon. Toutes nos pensées sont tournées vers eux.

Rêvez Saint-Pacôme









Cartes sans texte et de format 5x7

1 \$ l'unité ou 10 \$ pour 12 cartes assorties
(3 de chaque modèle)

Les personnes intéressées peuvent se les procurer aux endroits suivants :

MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME ÉPICERIE GILBERT-ROYER QUINCAILLERIE R. PELLETIER COMPTOIR DE VIANDE GASTON DUBÉ AUBERGE COMME AU PREMIER JOUR

Pour information, veuillez contacter Yvonne Tremblay, agente de développement au **418 852-2356**, **poste 206**.



Toutes les rencontres ont lieu le lundi à 9h30 au Centre municipal de Saint-Pacôme au 27, rue St-Louis

9 novembre

À QUOI SERVENT LES RÉUSSITES SI ON LES GARDE UNIQUEMENT POUR SOI...

animé par Gilles Morin, conférencier, auteur, athlète et paraplégique

Réussir quelque chose d'extraordinaire avec quelque chose qui, au départ, semblait être un obstacle.

14 décembre

Noël partage

Une tradition recrée pour se mettre dans l'esprit des Fêtes

Apportez un petit plat qui vous rappelle Noël... Souvenirs et magie de saison assurés!

Inscription obligatoire

auprès de la Municipalité de Saint-Pacôme Tél. 418-852-2356, poste 206

On vous attend!



*** Malgré les efforts, des fautes ou même des erreurs peuvent s'être glissées dans cette édition; nous nous en excusons !

*** De plus, certains textes pourront exceptionnellement avoir été modifiés au besoin.